

TRIBUNE LIBRE

DABA 2012 *: Réaction du Dr. Ali Ouassou suite à la réunion de Casablanca de décembre dernier

Avant de donner notre avis sur les tenants et les aboutissants de la conférence de Casablanca (étape très importante du mouvement « Daba 2012 » qui vient s'ajouter à une série de rencontres : Bologne, Bruxelles, Paris, Madrid), il serait très utile de s'arrêter un moment sur quelques points essentiels.

Tout d'abord, le climat et le contexte dans lesquels s'est déroulée ladite conférence appellent de notre part les remarques suivantes :

- si la qualité des participants est indéniable, il faudrait souligner ce climat de méfiance, de tension et quelques fois de sournoiserie qui a caractérisé cette rencontre tout au long de son déroulement. Ceci est dû, en premier lieu, à l'absence des représentants du Gouvernement (mis à part un représentant du Ministère chargé des relations avec le Parlement qui a souhaité garder l'anonymat !) à commencer par les Ministères dits de « Tutelle », à savoir le Ministère des Affaires Étrangères et Ministère délégué auprès du Premier Ministre, chargé de la Communauté Marocaine résidant à l'étranger. Ce dernier a refusé jusqu'à participer matériellement à la tenue de la conférence et n'a même pas daigné déléguer un(e) représentant(e) pour prendre part aux différents travaux de cette rencontre citoyenne ; chose qui a été déploré à l'unanimité par les participants qui ne manqueront pas de le mentionner dans la déclaration finale (Déclaration de Casablanca).

- Concernant les partis politiques, seuls le Parti de l'Istiqlal, le Parti de la Justice et du Développement, le Parti de du Progrès et du Socialisme, l'Union Constitutionnelle, le Parti de la Renaissance et de la Vertu, le Parti National Démocratique et le Parti Authenticité et Modernité ont répondu présents en dépêchant un(e) ou deux représentant(e)s.

- Pour ce qui est du monde des ONG et autres associations, il y a lieu de signaler l'absence des « grands » acteurs associatifs surtout ceux qui militent pour les « Droits de l'Homme » hormis le Centre Marocain des Droits de l'Homme représenté par son président Monsieur Khalid Cherkaoui Semmouni.

- La presse et les médias ont été d'une rareté déconcertante eu égard à l'importance capitale que revêt cette rencontre qui concerne le passé, le présent et le futur du Maroc qui seront hypothéqués si cette composante essentielle du peuple marocain, qu'est sa communauté établie à l'étranger, venait à être exclue et privée de son droit le plus légitime, à savoir : participer à la vie marocaine dans tous ses aspects et manifestations (politique entre autres).

A ce sujet, le Professeur Mohammed El Ghali (Université Cadi Ayyad Marrakech - UCAM) a rappelé aux participants que l'objet premier de cette rencontre est de rendre effective et concrète la participation des MRE à la vie politique du royaume à travers une représentation non seulement dans les deux chambres, le Parlement et la Chambre des Conseillers, mais aussi dans les différents conseils consultatifs (le Conseil Économique et Social, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme, le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger, le Conseil Royal Consultatif des Affaires Sahariennes, l'Institut Royal de la Culture Amazighe, etc.) afin d'asseoir l'État de Droit qui est l'essence même de la Monarchie Constitutionnelle.

Rappelant que des tensions ont éclaté au sein même des MRE (puisque certains citoyens ont contesté la légitimité de la coordination de « Daba 2012 ») et que cela n'affecte en rien la crédibilité du mouvement « Daba 2012 » (du moins relativement aux « objectifs déclarés » autour desquels il y a consensus) d'autant

plus qu'aucune coordination quelle qu'elle soit ne saurait satisfaire les 3,5 millions de marocains de l'étranger, nous pensons sincèrement que la rencontre de Casablanca mérite d'être encouragée et qu'elle constitue un bon départ quant à une meilleure organisation des marocains du monde, condition sine qua non à l'avènement d'une force de proposition citoyenne, responsable, crédible, efficace, efficiente et pérenne.

Si le mouvement « Daba 2012 » a le mérite de mener cette bataille de longue haleine à travers diverses rencontres (Bologne, Bruxelles, Paris, Madrid, etc.), l'étape de Casablanca (qui sera couronnée par la déclaration de Casablanca) devra ouvrir un débat citoyen qui appelle la participation obligatoire de tous les marocains (à commencer par les retardataires et les absents aux rencontres déjà précitées) afin de permettre aux marocains de l'étranger de jouir de leur pleine citoyenneté que leur garantissent la Constitution et le Garant du respect de cette Constitution, Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

En tant que marocain de l'étranger, évoluant aussi bien au Maroc qu'au-delà des frontières du royaume, nous joignons notre voix à celle de tous les autres pour souligner ce qui suit :

- relativement à la participation des MRE dans les deux chambres (le Parlement et la Chambre des Conseillers), des questions restent en suspens :

* de quelle manière les MRE, qui sont pour la plupart aussi citoyens sous d'autres cieux, peuvent intégrer efficacement et effectivement les partis politiques déjà existants au Maroc sans que cela ne provoque de problèmes, voire de chocs, qui pourraient surgir suite aux interférences entre valeurs et visions acquises dans leurs pays d'accueil et celles prévalant dans leur pays d'origine ?

* Serait-il possible de créer d'autres partis politiques et sous quelle(s) condition(s) ?

* Y a-t-il des critères objectifs qui permettront une heureuse intégration des MRE aux différentes institutions consultatives (évoquées ci-dessus) ? A ce sujet, nous tenons à souligner et rappeler que la cote part réservée à Sa Majesté le Roi, relativement à la désignation des membres des différentes institutions et conseils, n'est pas sujet à discussion parce que tout simplement il est (Le) Souverain.

Ceci dit, sachant qu'il y a d'autres questions à poser et dans l'attente d'un débat fructueux, nous nous permettons d'inciter nos concitoyens de l'étranger à ne pas se focaliser entièrement sur la participation politique et transformer ce grand élan citoyen en une « ruée frénétique » vers des postes éphémères et oublier l'essentiel : encadrer, organiser et mobiliser la société civile afin qu'elle devienne une véritable force de proposition.

Parallèlement à toutes les initiatives en cours, nous soumettons - comme nous l'avons déjà fait depuis juillet 2008 à travers un projet que nous avons présenté à l'ensemble des responsables et instances en charge des dossiers MRE et qui a suscité les réactions que nous avons vigoureusement dénoncées à travers la presse nationale (Cf. Le Reporter N° 511, pp. 28-29 et N° 514, pp. 25-27, respectivement du 4 juin et du 25 juin 2009) - les propositions suivantes à l'appréciation de nos concitoyens :

- le premier volet de cette proposition stipule que les MRE devraient participer à la vie de

leurs communes ceci grâce à « la création et la promotion d'associations encadrant les MRE aux niveaux local et régional » et « la création d'instances apolitiques, dans un premier temps, représentant d'une manière permanente les MRE au niveau de leurs communes d'origine » (soient celles dont ils sont originaires ou d'autres où ils ont choisi de s'installer).

Ceci est d'autant plus judicieux que la nouvelle Charte Communale de 2009 a réuni les deux idées (véhiculées par la phrase précédente et que nous avons lancées depuis plus d'une année) en une seule qui nous paraît intelligente et synthétique, laquelle est formulée par l'article 14 (de ladite charte) qui dit ce qui suit :

« Il sera créé auprès du Conseil Communal une commission consultative appelée « commission de parité et d'égalité des chances » qui sera composée de personnalités appartenant à des associations locales et de potentialités de la société civile et proposée par le président du conseil communal (....) ».

Afin de concrétiser le premier volet de ce projet, nous sommes entré en contact avec le président du conseil municipal de la petite ville d'El Ksiba N'Moha Ou Said (province de Beni Mellal) - qui n'est autre que Monsieur Mustapha Mechhourri parlementaire, ancien Ministre (Commerce Extérieur) et ancien directeur de la Caisse de Dépôt et Gestion du Maroc - qui est prêt à collaborer pour permettre à nos concitoyens parmi les MRE (installés un peu partout à travers le monde) de participer à la vie de leur commune.

Certains que ce futur partenariat porte déjà en lui tous les germes de la réussite, si l'on se réfère à la qualité des partenaires, et constitue un projet pilote que nous pourrions généraliser volontairement par la suite à toutes les communes du Royaume souhaitant élargir leurs chances de développement, nous sommes en train de mettre les touches finales à la création de l'Association des Marocains du Monde pour le Développement Humain (AMMDH) qui compte travailler en concert avec toutes les instances, aussi bien au Maroc qu'à l'étranger, oeuvrant pour le développement humain du/au Maroc.

L'équipe porteuse de ce projet est une pléiade de personnalités (professeurs/chercheurs, professionnels, etc.) spécialisés dans différents domaines (droit, sciences humaines et sociales, sciences exactes, sciences économiques, etc.) qui éliront siège à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Marrakech.

Le fait d'opérer à partir d'une institution relevant de la prestigieuse Université Cadi Ayyad révèle le degré d'ouverture du Doyen de la FLSHM Monsieur Abdeljalil Hannouche, grand patriote et militant sahraoui de la première heure, qui démontre encore une fois que seules les Universités/Facultés insérées dans leurs environnements socio-économiques et culturels peuvent réussir les projets dont elles sont porteuses et rester au diapason de la société du troisième millénaire, dite de l'information et du savoir.

La réussite de notre projet est d'autant plus évidente que l'équipe précitée (composée d'un bon nombre de potentialités parmi les marocains de l'étranger) a déjà mené avec le Doyen A. Hannouche un projet pilote, sur le plan national, en partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, qui a abouti à la formation du

premier « contingent » marocain d'agents de développement. Ceux-ci constituent pour nous, aujourd'hui, une véritable ressource humaine qui nous aidera à réaliser le premier volet de notre projet lequel s'inscrit dans un projet stratégique de développement global incluant et faisant écho au plan de développement local.

Conjointement à cela et relativement au deuxième volet du projet en question, nous pensons faire une campagne de sensibilisation et d'information destinée à nos compatriotes de l'étranger afin qu'ils soient à même de participer efficacement à la gestion des affaires de leur pays.

Cette initiative s'inscrit aussi dans le cadre de ce nouveau concept qu'est, « la Diplomatie Universitaire » grâce à laquelle nous expliquerons à tous nos compatriotes et partenaires de l'étranger ce que c'est le développement, la régionalisation, la décentralisation, le projet d'autonomie de notre province du sud dans le cadre d'une régionalisation élargie, les avancées remarquables du Maroc en matière des droits de l'homme, l'importance croissante assignée à la femme et à son rôle dans la société, etc.

Nous comptons ici sur le soutien de tous les départements et instances de l'État, à commencer par les Ministère de l'Intérieur (Division Générale des Collectivités Locales, INDH, Immigration, etc.), le Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, le Ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Communauté Marocaine résidant à l'étranger, le Ministère des Affaires Étrangères, le Haut Commissariat au Plan, etc.

L'unanimité de tous les marocains autour de la personne auguste de Sa Majesté le Roi devra être doublée et confortée par leur « Communion » autour d'un projet commun : celui de la promotion du développement humain impulsé par le Souverain grâce à l'INDH.

Nous souhaiterions que tout le monde tire les leçons du faible taux de participation des citoyens aux dernières élections (législatives et communales) et prendre conscience que, dans le meilleur des cas, 30 % seulement de marocains « participent » plus ou moins à la vie politique du pays.

La société civile, sans qui aucun avenir heureux ne se dessine à l'horizon, est appelée plus que jamais à se former, se structurer et s'unir pour devenir une véritable force de proposition capable d'aider Sa Majesté le Roi Mohammed VI à gagner les innombrables batailles (l'intégrité territoriale, la lutte contre la pauvreté, l'ignorance, la précarité, la corruption, etc.) qu'il ne cesse de mener depuis son accession au trône.

Enfin, tout le monde doit jouer son rôle et être à la hauteur de ses responsabilités ; les uns prennent des décisions, certains légifèrent, d'autres exécutent et/ou veillent à la bonne exécution des lois, mais c'est Sa Majesté le Roi en parfaite harmonie avec la société civile qui font l'histoire.

Dr. Ali Ouassou, Université Cadi Ayyad Marrakech / Université Toulouse 1.

Pour en savoir plus sur le mouvement Daba 2012, visiter le site :

www.daba2012.com/memo/index.html